

Manuscrit 98 (K94)
Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore Niépce
2 novembre 1829

Monsieur¹,

J'ai un peu tardé à vous répondre² ; je désirais/
voir monsieur Daguerre auparavant, et mes occupations/
m'ont empêché de le faire plutôt./
Monsieur Daguerre ayant très perfectionné la chambre/
noire et ayant une grande habitude de s'en servir, nul/
autre ne pourrait mieux que lui coopérer au perfectionnement/
de vos procédés ; aussi je vous félicite de vous/
associer à lui³. Il n'approuve pas l'application de vos/
procédés à la gravure et désire que vous vous occupiez/
seulement⁴ de leur perfection⁵ ; je ne me dissimule/
pas non plus les difficultés que l'on aurait à vaincre/
en cherchant à multiplier par la gravure, car l'on serait/
obligé d'ajouter un travail manuel au travail primitif,/
tant par l'action des acides que par les retouches/
qu'il faudrait probablement ajouter. Cependant/
comme l'on ne doit renoncer à aucune chose avant d'avoir/
au moins tenté quelques essais, et que puisque vous/
avez reproduit des estampes par votre procédé, je/
crois à la possibilité de reproduire par la gravure/
des vues prises à la chambre noire. Je vous/
réitère l'offre que je vous ai déjà faite de//

coopérer à la réussite de ces essais par les/
connaissances que j'ai acquises dans les différents/
genres de la gravure, et je vous prie d'en user/
largement. J'accepte avec reconnaissance la/
proposition que vous me faites de m'associer/
aux avantages qui résulteraient en cas de réussite⁶./

Je vous réitère l'assurance/
de mes sentimens distingués/
Votre très humble serviteur/
Lemaître

Paris le 2 Novembre/
1829./

Ma femme se joint à moi, monsieur, [pœur] et nous vous prions/

¹ Il existe, dans le fonds de l'Académie des Sciences de Russie, deux copies de cette lettre de la main d'Isidore Niépce (la première débutant par « A Monsieur Niépce le 2 novembre 1829 » et la seconde par « Réponse de M Lemaître à M Niépce du 2 novembre 1829 »).

² Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 25 octobre 1829, ASR.

³ Dans sa lettre du 23 octobre 1829 (ASR), Nicéphore avait en effet proposé à Daguerre de s'associer avec lui afin de l'aider à perfectionner sa découverte (en lui apportant ses connaissances en matière d'optique). Après avoir travaillé seul durant près de 14 ans, Nicéphore s'appretait à confier tous ses secrets à une autre personne. Cette décision bouleversera totalement la donne de l'invention de la photographie.

⁴ Dans la seconde copie de cette lettre qu'a réalisé Isidore, « seulement » est devenu « sérieusement ».

⁵ Dès ses premiers contacts avec le chalonais, Daguerre avait exprimé ses réserves face à l'application de l'héliographie à la gravure (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR). Par la suite, son credo restera invariablement de privilégier la perfection du résultat et sa rapidité d'obtention à sa multiplicité (ce qui le pousse ici à évincer le graveur Lemaître du projet d'association car, pour Daguerre, la photogravure n'était qu'une application secondaire de la photographie). En 1839, Daguerre cherchera à s'attribuer les mérites de l'invention du médium en prétendant que Niépce s'était attaché en priorité à la copie de gravures et non à la réalisation de points de vue.

⁶ Nicéphore songeait à s'associer avec Lemaître depuis longtemps (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR). Mais Daguerre en décidera autrement et réussira à évincer le graveur du projet d'association.

d'offrir nos respects à madame./

Monsieur,
Monsieur Niepce, à Châlon-/
-sur-Saône, rue de l'Oratoire N°1/
Châlon-sur-Saone/

<Cachets postaux>

3 NOV 1829

5 NOV 1829